Arles, le 16 novembre 2026



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crabe bleu en Méditerranée : les acteurs des territoires passent à l'action

Près de 80 acteurs se sont réunis jeudi 12 novembre à Martigues, pour construire des réponses concrètes face aux impacts de cette espèce exotique envahissante.

Face à l'installation durable du Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) sur les côtes méditerranéennes, la mobilisation collective franchit une nouvelle étape. Cette cinquième rencontre annuelle interrégionale consacrée à cette espèce, organisée en région Sud par un collectif piloté par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, a réuni près de 80 participants : gestionnaires, pêcheurs professionnels, scientifiques, acteurs économiques et représentants institutionnels des territoires méditerranéens.

L'ambition : passer du partage des connaissances à la construction d'actions opérationnelles, coordonnées et adaptées aux réalités du terrain.

Originaire des côtes atlantiques américaines, le Crabe bleu exerce une pression croissante sur les écosystèmes lagunaires et côtiers. Il affecte notamment certaines populations de coquillages comme la palourde japonaise, de crustacés comme le crabe vert et de poissons comme le mulet, l'athérine ou l'anguille, contribuant à déséquilibrer le fonctionnement écologique des milieux.

Ses impacts sont aussi particulièrement lourds pour la pêche professionnelle artisanale : dégradation des engins, captures endommagées, temps de travail supplémentaire et pénibilité accrue fragilisent les activités et les savoir-faire traditionnels.

Signalé dès les années 1960 en Méditerranée française, le crabe bleu a connu une forte accélération de sa prolifération dans les lagunes côtières à partir de 2020. Cette année-là, la

lagune de Canet enregistrait déjà 3 à 4 tonnes de crabes capturés, puis près de 10 tonnes en 2021 et 15 tonnes en quelques mois en 2022. En Corse, dans les lagunes de Biguglia et de Palo, les captures sont passées de quelques dizaines d'individus par pêcheur en 2021 à 5 tonnes en 2023, puis 9 tonnes en 2024. En région Sud, dans l'étang de Berre, les prises ont atteint 20 à 50 kg par jour et par pêcheur à l'été 2024. En Occitanie, plusieurs lagunes de l'Hérault et du Gard ont également connu une multiplication par dix, voire davantage, des déclarations de captures entre 2023 et 2024. Plus récemment, en 2025, plus de 15 000 individus ont été capturés dans la lagune de Canet-Saint-Nazaire, tandis que les captures atteignaient 50 000 individus dans le delta du Rhône et 12 tonnes dans la lagune de Biguglia. Ces données témoignent de l'ampleur du phénomène et de son évolution rapide, bien que très contrastée selon les territoires, et variable selon les années. Les volumes relevés restent toutefois à interpréter avec précaution, car ils dépendent notamment de l'effort de pêche et des dispositifs de suivi mis en place.

« *Face à la propagation croissante de cette espèce invasive, depuis six ans, les acteurs méditerranéens se mobilisent pour mieux comprendre cette espèce et limiter ses impacts. Travaux scientifiques, stratégies régionales, expérimentations de terrain, adaptation des engins de pêche et échanges d'expériences ont progressivement permis de faire évoluer les approches vers une gestion adaptative, fondée sur l'expérimentation et l'évaluation des solutions* » explique Virginie Mauclert, coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes à la Tour du Valat.

Aujourd'hui, dans les territoires où des populations reproductrices sont durablement installées, l'éradication n'est plus un objectif réaliste. La priorité est de réduire l'abondance du Crabe bleu et de limiter ses conséquences sur la biodiversité, la pêche artisanale et l'aquaculture.

Cette cinquième rencontre a eu pour objectif de construire les premières bases d'une quinzaine de projets opérationnels pour améliorer le suivi de l'espèce, accompagner les territoires, développer des modalités de gestion, adapter les engins de pêche et explorer les possibilités de valorisation des captures.

Plusieurs projets discutés ont porté notamment sur la valorisation commerciale du Crabe bleu en tant que levier efficace pour faciliter les prélèvements, à condition de rester encadrée et de ne pas créer de dépendance économique au maintien de populations importantes.

Jean-François Holley, directeur du Cepralmar, Centre d'étude pour la promotion des activités lagunaires et maritimes : « *En Occitanie, les verveux testés pour la pêche professionnelle au Crabe bleu fonctionnent et permettent de les séparer de l'anguille. Néanmoins ce matériel souffre, et la répartition inégale du Crabe bleu dans l'espace et le temps ne permet pas toujours des captures conséquentes. L'enjeu est aujourd'hui de réussir à construire une filière collective de valorisation permettant d'écouler ce qui aura été pêché mais au sein de laquelle le pêcheur s'y retrouve, c'est-à-dire avec un engin et une technique qui lui permette de vivre et de maintenir la biodiversité des lagunes. Cela ne sera possible que si on arrive à définir un équilibre entre le volume pêché et un prix de vente mais également en intégrant le coût de l'engin. A ce stade, il est considéré comme un amortissement mais il faudra peut-être l'intégrer comme du jetable avec un prix d'achat moindre.* »

Valérie Carbonne de Provence Tourisme cherche à valoriser tous les talents du Département des Bouches-du-Rhône, et apporter sa pierre à l'édifice de la lutte contre l'invasion du Crabe

bleu : « *Nous sommes prêt à lancer des expériences de valorisation et des évènements et à fédérer les chefs cuisiniers et le grand public autour de cette nécessaire lutte contre le Crabe bleu* ».

Comme Michel Basaldella, chef du restaurant Le Grand Puech à Mimet (13) l'a suggéré, « *les jeunes cuisiniers doivent être accompagnés avec un livre de recettes dédiées, pour mettre concrètement le Crabe bleu à leurs futures cartes et le faire connaître au grand public* ».

A titre d'exemple, entre 2024 et 2025, les premières ventes de crabe bleu passées sous criées françaises ont été multipliées par 2, atteignant 8 tonnes entre les criées du Grau du Roi, d'Agde et de Sète. La valorisation apparait donc en progression, mais représente encore peu de volumes. A l'échelle de l'Union européenne, les captures sont passées de 543 tonnes en 2024 à 1332 tonnes en 2025 (chiffres FranceAgriMer).

Pour les acteurs représentés ce jeudi 12 novembre, l'objectif premier demeure bien le contrôle du crabe bleu, espèce envahissante, et la réduction de ses impacts.

Cette rencontre a été organisée par un collectif piloté par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, avec le soutien du ministère chargé de l'Écologie et de ses services déconcentrés, de l'Office français de la biodiversité, de la Région Sud, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de l'Office de l'Environnement de la Corse et de l'IRD.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Depuis plus de 20 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes œuvre à la préservation de ces milieux naturels emblématiques du littoral méditerranéen. De l'Occitanie à la Corse, en passant par la région Sud, il fédère scientifiques, gestionnaires et acteurs des territoires pour faire dialoguer les expertises, partager les connaissances et faire émerger des solutions concrètes en faveur de la préservation et de la restauration des lagunes. Véritable trait d'union entre science et gestion, il accompagne celles et ceux qui agissent au quotidien pour préserver ces écosystèmes remarquables, essentiels à la biodiversité et à l'équilibre des territoires littoraux.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un dispositif piloté par la Tour du Valat, en consortium avec le CEN Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

+ d'infos sur https://pole-lagunes.org/en-action/coord-crabe-bleu/

Contact(s) Presse :

Katia Lombardini, chargée de mission PACA du Pôle-relais lagunes méditerranéennes à la Tour du Valat, fonction, lombardini@tourduvalat.org, 06 70 82 48 05, 04 90 97 29 56